

février 2025

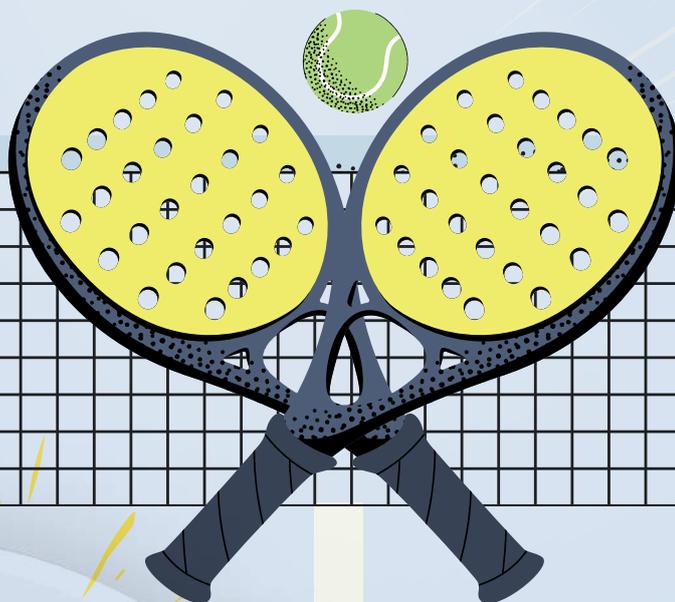
Couple'Village

Journal d'information mensuel
de Coublevie



**LES CITOYENS
EN ACTION !**

**PROJET
PADEL**



**BUDGET
PARTICIPATIF
2ÈME ÉDITION**



www.couplevie.fr

3 Édito

4 À la Une

Budget Participatif 2e édition

6 Dossier Focus

Le Projet PADEL du TCV

8 Retour en Images

9 Coubl'Actu

Citoyenneté / École
Sécurité / Actions sociales
Vie de village

11 Coubl'Asso

Vos associations

12 Coubl'Agenda

Événements à venir

15 Petites annonces

Infos pratiques

Pour nous contacter :

Adresse postale : 11 chemin d'Orgeoise
38500 Coublevie

Tél : 04 76 05 15 39

Site internet : <http://www.couplevie.fr>
accueil@couplevie.fr

Couple'Village

FÉVRIER 2025

Directrice de la publication : Adrienne Pervès - Maire

Equipe de rédaction : Adrienne Pervès, Arnaud Authié,
Caroline Mourey

Création de maquette + mise en page : Maëlle the Label

Impression : Imprimerie du pont de Claix, 38640 Claix

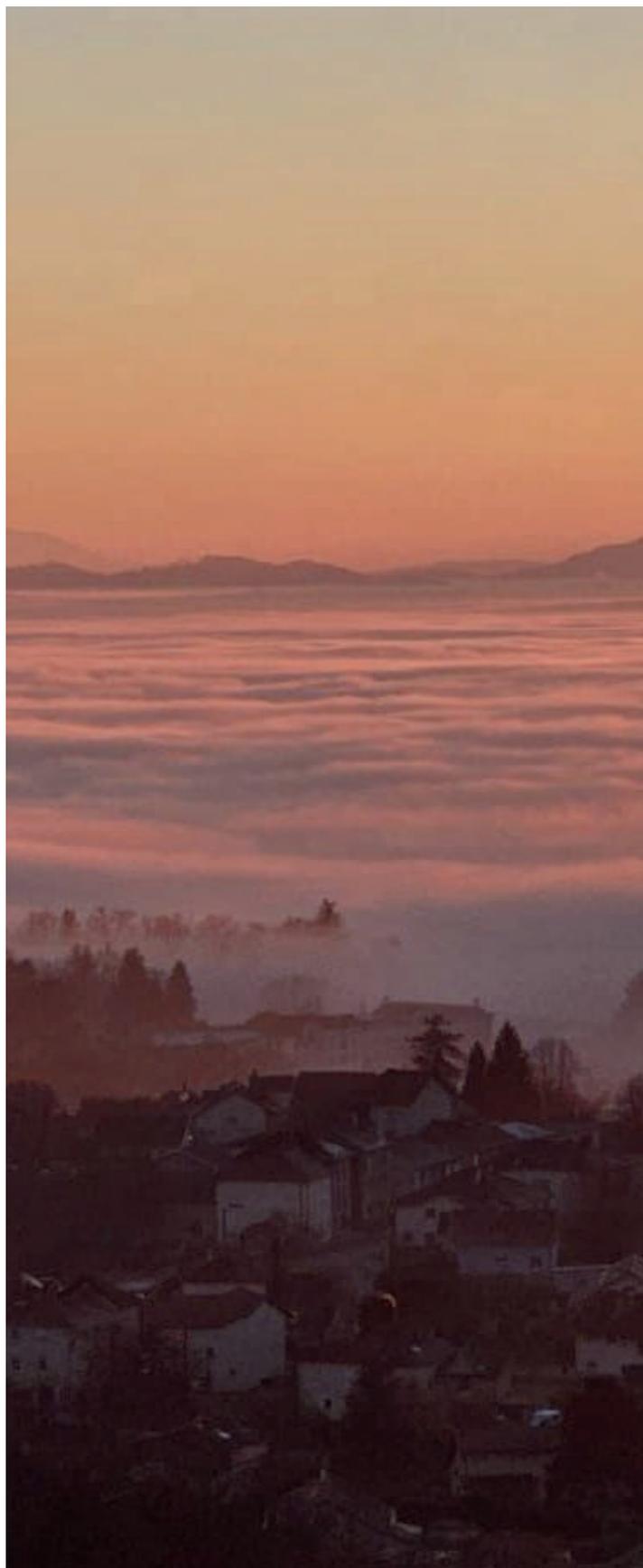
Distribution : François Patry
Ne pas jeter sur la voie publique



LE TRI
+ FACILE



La Ville de Coublevie agit pour l'environnement.
Ce papier est 100 % recyclé.



ADRIENNE PERVÈS

Maire de Coublevie



Je tiens tout d'abord à vous remercier d'être venus aussi nombreux aux vœux le 24 janvier dernier. C'est toujours un plaisir de vous retrouver chaque année et de pouvoir échanger avec vous sur les projets en cours.

Durant ce mois de février 2025 vont s'achever deux chantiers phares du mandat.

La construction du **pôle maternelle** d'abord. Il est rare pour une commune de porter des investissements d'une telle ampleur, et ce nouvel équipement, remarquable à bien des égards, nous permet également de déployer d'autres projets importants pour l'avenir de la commune. Nous lui consacrerons un dossier focus le mois prochain..

La finalisation d'une nouvelle phase d'aménagement du **cœur de village** enfin, créant les espaces publics permettant le fonctionnement dans la nouvelle école, la mise en valeur du Couvent des Dominicains et son parc, et la première réalisation du schéma vélo du Pays Voironnais sur la commune.

Cette dernière année de mandat s'annonce dense : transformation des classes de maternelle de l'école d'Orgeoise pour accueillir les CM1 et CM2 dès la rentrée 2025, lancement du quartier senior en cœur de village et du pôle santé sur le site du Bérard, poursuite des travaux d'aménagement du cœur de village... Ces investissements font l'objet d'un pilotage à la fois opérationnel et financier important, prenant en compte les incertitudes budgétaires liées aux débats encore en cours à l'échelle nationale.

J'en profite pour vous inviter à participer au prochain conseil municipal le 21 février prochain, qui sera consacré essentiellement au débat d'orientation budgétaire avant le vote du budget prévu en mars. Ce débat permet à tous ceux qui s'intéressent au fonctionnement d'une commune de comprendre les enjeux et les choix que nous devons faire, année après année.

Comme vous le découvrirez dans ce numéro, porter des projets aux bénéfices de tous n'est pas le privilège des collectivités. Le projet de création d'un Padel porté par le Tennis Coublevie Voiron en est un très bel exemple... tout comme l'organisation des 22èmes journées de l'environnement portée par le Comité des Fêtes qui se déroulera entre mars et avril !

Vous souhaitez, vous aussi, vous investir ?

N'hésitez pas à rejoindre les associations... ou (et l'un n'exclut pas l'autre !) **candidatez à la 2ème édition du budget participatif**, que nous lançons ce mois-ci ! C'est à votre tour de proposer, choisir et réaliser de beaux projets pour le bien de tous...

Alors profitez-en, participez !

Adrienne Pervès

BUDGET PARTICIPATIF

COUBLEVIE

Caroline Mourey
Adjointe vie de village et culture



VOUS AVEZ UN PROJET ? DÉPOSEZ-LE!

La 1ère édition du budget participatif a remporté un grand succès avec 4 beaux projets mis au vote, 2 autres qui ne demandent qu'à murir, et près de 330 votes citoyens.

Cette forte mobilisation nous prouve que les Coublevitaines et Coublevituains sont engagés dans la vie de leur commune et en attente de participer aux choix de certains investissements.

C'est pour nous également l'occasion de travailler avec vous, et de conduire des projets au plus proche de vos envies et besoins...

Alors que les deux projets choisis en décembre dernier entrent maintenant en phase opérationnelle, nous lançons, comme promis la **2ème édition du budget participatif...** avec cette fois-ci un calendrier plus serré, afin de permettre la présentation des projets proposés **le samedi 6 septembre 2025 lors du forum des associations et fête de la rentrée !**



QU'EST-CE QUE LE BUDGET PARTICIPATIF ?

C'est la part du budget d'investissement municipal qui est affectée à un financement direct d'actions ou d'initiatives portées par les habitants. Le budget s'élève cette année, comme l'année dernière, à 10 000 €.



QUI PEUT DÉPOSER UN PROJET ?

Tous les habitants de Coublevie, quel que soit leur âge (une personne majeure référente du projet obligatoire). Une association, un collectif ou individuellement.



QUEL SONT LES CRITÈRES DE RECEVABILITÉ DES PROJETS ?

LES PROJETS DEVRONT :

- Être réalisés sur la commune de Coublevie ;
- Être localisés sur l'espace public, accessible à tous les habitants ;
- Relever des compétences de la commune : cadre de vie-environnement, gestion des écoles, sports- culture -loisirs, tourisme, solidarité-citoyenneté, mobilité-déplacements ;
- Satisfaire un besoin d'intérêt général à visée collective et solidaire, profitant au plus grand nombre ;
- Être dans une approche de transition écologique (limitation de l'impact carbone...) ;
- Relever des dépenses d'investissement de la commune, sans impact ou avec un impact mineur sur les dépenses de fonctionnement annuelles.





ANALYSE DES PROJETS

L'analyse, l'étude de faisabilité et pré-sélection des projets par un **comité de pilotage constitué de membres du comité vie de village** selon les critères mentionnés dans le règlement intérieur.



Les projets retenus seront ensuite **soumis à un vote pondéré par les habitants**, selon divers moyens proposés.

Dans le cas où votre projet n'est pas retenu, vous serez informés des raisons du refus, et vous pourrez déposer un nouveau dossier l'année suivante.



COMMENT DÉPOSER SON PROJET ?

- ➔ En complétant le dossier disponible sur le site : www.coublevie.fr > vivre à Coublevie > vie de village à partir du 20 février
- ➔ En retirant un dossier papier à l'accueil de la mairie et en le renvoyant par mail à l'adresse : accueil@coublevie.fr ou en le déposant à l'accueil.



QUAND ET COMMENT DÉPOSER LES PROJETS ?



JE DÉPOSE MON PROJET

En ligne sur le site de la ville ou en version papier à partir du **20 février 2025**

Date limite de dépôt 15 mai



COMITÉ D'ÉVALUATION

Mon projet va être étudié par le comité d'évaluation du **15 mai au 30 juin 2025**



VALIDITÉ, PRÉSENTATION

Début juillet : le comité d'évaluation m'informe que mon projet est présélectionné et proposé au vote citoyen.
Je le présente lors de la fête de la rentrée le 6 septembre 2025



INVALIDITÉ

Début juillet, le comité d'évaluation m'informe que **mon projet n'est pas retenu**



VOTE CITOYEN

Mon projet est soumis au vote de la population **dès le 6 septembre**.
Date finale du vote : **31 octobre 2025**



Mon projet n'est pas choisi



RÉSULTATS

Novembre : annonce du / des **projet(s) lauréat(s)**
Il(s) pourra(ont) être réalisé(s) en 2026



Je vais retravailler certains éléments **pour pouvoir le proposer une nouvelle fois l'année prochaine**

Particuliers, associations, jeunes, à vos projets !

Dès le 20 février, envoyer vos idées que nous espérons très nombreuses cette année !

Nous aimerions bien voir également des projets portés par des jeunes, collégiens, conseil municipal des enfants !!!

Ne soyez pas frileux, la « Team du comité d'évaluation » attend vos propositions et sera là pour vous accompagner, affiner avec vous vos idées et s'assurer qu'elles répondent bien aux critères d'un budget participatif afin de pouvoir les rendre éligibles !!

Règlement et formulaire à retrouver sur le site de la commune à partir de mi-février !
coublevie.fr > Vivre à Coublevie > Vie de village > Budget participatif

Le Projet PADEL du TCV



Nicolas Potié
Président du TCV

Nous sommes heureux de porter un projet de cette envergure, qui répond en tout point à la demande d'un club, au développement d'une nouvelle activité sur le bassin pays voironnais, une réponse sociale, économique et énergétique. Nous sommes fiers et invitons chaque personne à nous rejoindre pour vivre ensemble, porter, développer encore et toujours les valeurs du sport. Nous vous souhaitons à tous nos vœux pour cette année de projet.



Maryline Soullier
Trésorière du TCV



Que l'on soit débutant ou expert, tout le monde peut s'amuser au Padel !

Sur l'accompagnement et le financement, plusieurs acteurs sont de la partie :

- ◆ Le plan « 5000 équipements de proximité » lancé par le président de la république et géré par l'agence nationale du sport a retenu notre dossier.
- ◆ Cet appui important et la confiance apportée au projet ont permis d'obtenir le soutien d'autres collectivités : la Région et le Département apportent à leur tour leur confiance et une participation financière.

La mairie et le CCAS de Coublevie, la mairie de Voiron sont parties prenantes également, à travers le soutien au projet et la mise à disposition du foncier à long terme.

Nous restons ouverts à tout autre acteur ou mécène qui souhaiterait apporter aide et soutien financier à notre projet !

Le Tennis Coublevie Voiron travaille depuis quelques années à développer son activité sportive à travers la création de terrain de Padel. Une pratique de raquette ludique, plus accessible techniquement, et qui peut être également très sportive.

Un nouveau bureau, un redémarrage des inscriptions, beaucoup d'énergie et enfin une opportunité de financement ont été le cocktail pour donner vie à ce projet.

Les membres du bureau du TCV vous racontent cette histoire, qui commence juste à se voir, mais qui a commencé il y a maintenant deux ans...

Tennis Coublevie Voiron - Histoire d'un Projet

Depuis 1926 Le tennis Coublevie Voiron est animé uniquement par des bénévoles. Un club toujours désireux de progresser et diversifier ses activités.

C'est pour cela que « Le club se lance à la conquête du Padel », une activité dans l'ère du temps, mais qui dure, dont le succès s'explique :

- ◆ Un jeu qui demande moins d'effort physique que le tennis ou le squash ;
- ◆ Les joueurs peuvent se faire plaisir dès le début avec un niveau débutant ;
- ◆ Un sport d'équipe qui se pratique à deux contre deux ;
- ◆ L'aspect social fait partie intégrante du jeu ;
- ◆ Un véritable jeu intergénérationnel !

La mise en service de l'installation est attendue mi 2026



Arnaud AUTHIÉ
Adjoint
Vie associative et sportive



Il est important pour l'équipe CCAS d'encourager et soutenir toujours plus le sport et la pratique, mais également de permettre de créer une infrastructure productrice d'énergie renouvelable.

Complément Photovoltaïque

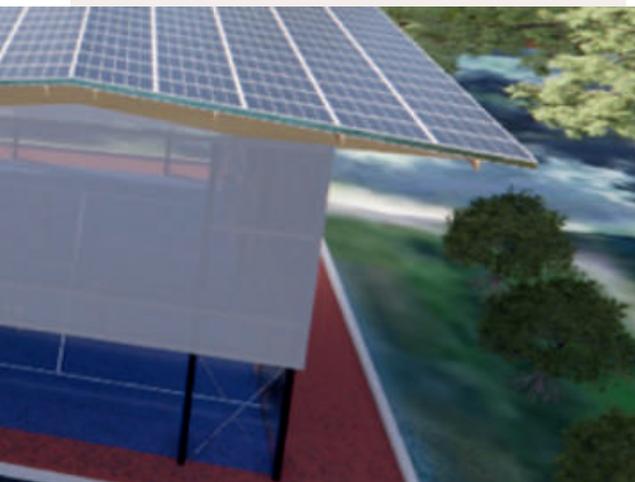
Une réflexion conjointe avec la commune de Coublevie a permis d'élargir le projet en améliorant les conditions d'usage de l'installation tout en développant la production d'énergies renouvelables sur le territoire.

La solution de créer une toiture couverte de panneaux photovoltaïques, financée par un partenaire, nous a été proposée et nous est apparue comme solution évidente quant à notre responsabilité citoyenne, financière et pour l'avenir de notre club. Un défi de taille, malgré tout, pour conjuguer ces deux projets en un !



Antoine Cloppet
Adjoint à l'Urbanisme
Vice-président du Pays
Voironnais en charge de
la valorisation des
déchets et de l'énergie

L'installation photovoltaïque couvrira une surface de 1272m² sur les cours et de 572m² sur le parking relais, pour une puissance installée de 400 kWc (équivalent à la consommation annuelle de 200 habitants). La production sera insérée dans une boucle énergétique locale, permettant aux collectivités d'acheter cette énergie directement auprès du partenaire exploitant.



Afin de proposer un service de qualité, une organisation optimale en matière d'enseignement et de compétition, nous avons choisi de calibrer ce projet pour deux pistes de Padel semi-couvertes. L'emplacement à l'entrée du site du TCV permettra de réhabiliter cette zone vétuste.

Démarrage du chantier

Après un travail technique de préparation important, nous pouvons désormais prévoir le planning de travaux d'exécution.

La fin d'année 2024 a été employée au nettoyage, démontage des grillages, candélabres, évacuations et décompactage des anciens terrains de tennis.

L'année 2025 sera celle de la réalisation !



Nettoyage du site :
Grillage; poteaux; candélabres; filets



Démolition du chalet
(ancien club house)

Rabotage, décompactage
des deux anciens terrains
de tennis



e municipale et le
nir ce projet, à la
développer sa
ans ce cas car il
structure
velable.

Cette mise en œuvre est un vrai défi pour une équipe bénévole, à la fois pour porter la préparation, le financement et toutes les démarches afférentes, mais également pour l'inscrire dans la réalité avec les contraintes de terrain et administratives.

Je suis admiratif de ces bénévoles animés à ce point par leurs idées et leurs passions, et qui parviennent à les faire vivre pour le bénéfice de toutes et tous.

Je remercie toutes ces personnes, qui aujourd'hui œuvrent pour le padel, et qui développent des activités ouvertes à tous, notamment autour du sport handicap.



GALETTE DU CCAS

Réussite totale pour la première galette du CCAS... Un beau moment convivial, avec la chorale du Rigodon, l'AFIPH, l'ABGAV et... les excellentes galettes de Guillot, avec plus de 130 parts servies ! Un grand merci à tous pour votre participation – et promis, on recommence l'année prochaine....



UNE ÉQUIPE MUNICIPALE À VOTRE SERVICE !

Les agents de la commune et Mme le Maire réunis pour une photo de famille lors des vœux aux agents le 17 janvier dernier... Après une visite du chantier de l'école maternelle !



VŒUX DU MAIRE ET DES ÉLUS

Vous étiez nombreux à participer aux vœux le 24 janvier dernier. C'est pour nous un moment important, puisqu'il nous permet de faire le point sur les réalisations en cours et à venir, d'expliquer nos choix, et de partager nos



interrogations. Et surtout d'échanger avec vous... Un beau moment... et nous avons bien noté que la qualité du traiteur était appréciée ! Nota-bene pour les amateurs : il s'agit de La Belle Chartreuse à Moirans !

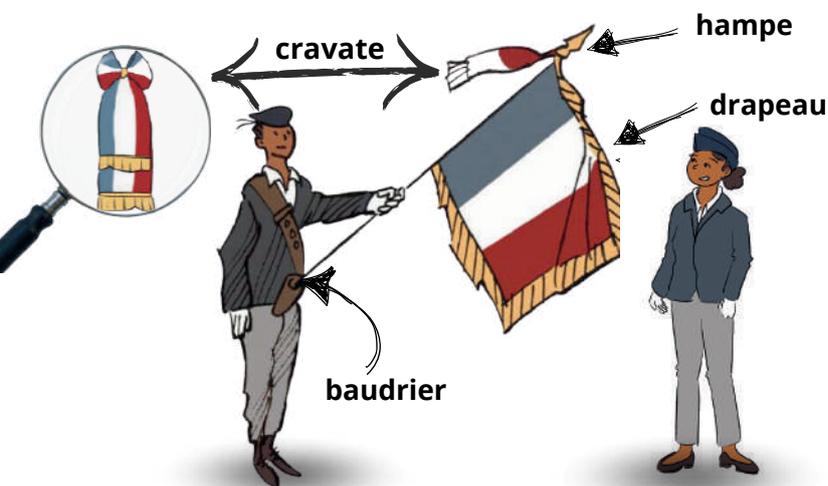
CITOYENNETÉ - VIE MUNICIPALE

Devenez porte-drapeau pour la commémoration du 8 mai 1945 !

Nous allons cette année **commémorer les 80 ans de l'armistice de la 2ème guerre mondiale.**

Une commémoration importante, qui nous rappelle à tous la chance que nous avons de vivre dans une nation en paix. Une commémoration qui nous rappelle que la paix se construit chaque jour. Car se souvenir, c'est combattre, ensemble l'obscurantisme, la soif de domination, le refus de la diversité. Car se souvenir, c'est faire vivre notre devise: Liberté, Egalité et Fraternité.

Devenir porte-drapeau, c'est s'engager, à nos côtés, pour faire vivre cette mémoire, et construire la paix.



L'insigne officiel de porte-drapeau, qui sera fourni, comme l'équipement, par la commune, se porte à droite, avec possibilité de l'accrocher sur le baudrier.



DEVENIR PORTE-DRAPEAU POUR L'ASSOCIATION DEVOIR DE MÉMOIRE DE COUBLEVIE

L'Association Devoir de Mémoire de Coublevie vous invite à vous engager comme porte-drapeau pour la cérémonie du 8 mai 2025, et pour ceux qui le souhaitent, pour les 3 commémorations annuelles ayant lieu sur la commune.

Vous êtes intéressé(e) ? Candidatez par mail auprès de Stéphane Cintas, le président de l'ADMC, en expliquant votre motivation.



stephanecintas@yahoo.fr

QUESTIONS



Stéphane Cintas

Président de l'Association
Devoir de Mémoire de
Coublevie (ADMC)

Qui peut devenir porte-drapeau ?

Les porte-drapeaux sont des bénévoles, anciens combattants ou non. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Il se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance. Il n'y a pas d'âge minimum, mais il faut être suffisamment grand pour porter le drapeau (environ 14 ans). Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte responsable.

Quel équipement pour un porte-drapeau ?

L'équipement sera fourni par la commune: Le **drapeau** est tenu à l'aide d'un manche appelé « **hampe** » de 2 mètres terminé par un fer de lance en bronze doré avec un cartouche rond dans lequel est inscrit le monogramme « R.F. » (République Française) appelé « pique à arête médiane ». Au sommet du drapeau est fixée une **cravate** tricolore. Le drapeau est supporté sur un harnais appelé « **baudrier** », que le porte-drapeau place sur son épaule droite.

Quelle tenue pour un porte-drapeau ?

Le porte-drapeau doit se présenter dans une tenue vestimentaire irréprochable :

- ◆ Un pantalon gris ou une jupe grise à hauteur de genoux, et un blazer bleu marine ou un costume sombre
- ◆ Les gants blancs en respect de l'emblème porté
- ◆ Une coiffe type béret

Que faut-il savoir ?

Il faut connaître les trois positions qui seront données par le responsable du protocole de la cérémonie: le « garde-à-vous », le « salut » et le « repos ». L'ADMC proposera une petite formation aux candidats retenus avant la cérémonie.

CITOYENNETÉ - VIE MUNICIPALE

Le recensement continue jusqu'au 15 février !

Pour rappel, cette année, Coublevie réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer des projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants doivent être recensés **entre le 16 janvier et le 15 février 2025**.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune vous a distribué **une notice internet, avec un code**, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser. **Ce document est indispensable pour vous recenser, gardez-le précieusement !**

**Vous n'avez pas reçu vos codes ?
Contactez la mairie dès aujourd'hui !**

Pour toute information concernant le recensement, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie :

- ◆ Soit par mail
- ◆ Soit par téléphone les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et 13h30 à 17h30

📍 **04.76.05.15.39 - accueil@coublevie.fr
le-recensement-et-moi.fr.**

ÉCOLE

Inscriptions Scolaires

Les inscriptions sont désormais ouvertes pour l'année 2025-2026 pour toutes les nouvelles inscriptions (nouveaux arrivants, enfants nés en 2022 pour l'entrée en petite section). Rendez-vous sur le site de la commune.



📍 **coublevie.fr - Vivre à Coublevie >
Enfance Education Jeunesse**

SÉCURITÉ

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances ? Le dispositif gratuit *Opération tranquillité vacances* des services de Police et de Gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

- ◆ **Téléchargez**, et **complétez** le formulaire
- ◆ **Déposer-le** à la **gendarmerie** ou à la **Police Municipale** au moins 2 jours avant votre départ.



📍 **09.67.24.23.55
p.municipale@coublevie.fr
coublevie.fr - Vivre à Coublevie > Sécurité**



Se recenser en ligne: **simple, efficace et durable !**

- ◆ Avec les codes fournis par les agents recenseurs, il vous suffit de répondre au questionnaire en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr
- ◆ Vos données sont protégées et anonymisées, et l'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires !
- ◆ Le recensement en ligne: une démarche économique et écologique !

Demander un formulaire papier

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous avez besoin d'aide ? Les agents recenseurs sont là pour vous aider !



ACTIONS SOCIALES

Café des aidants

Lundi 17 février 2025 de 14h à 15h30 à la mairie

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Ce rendez-vous autour d'un café est un temps convivial d'échange et d'information en accès libre.

Le thème du prochain café des aidants :

Je ressens de la culpabilité

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre conseillère sociale Vanessa Clément :

📍 **04.76.67.94.25
v.clement@coublevie.fr**



Café des aidants®

VIE DE VILLAGE

Du nouveau sur le marché

Après le départ de Marie primeur fin décembre 2024, nous accueillons maintenant le samedi matin **Raphaël Oriol, producteur de fruits et légumes.**

Raphaël vient de l'Ardèche (Les Vergers d'Oriol), et propose sa production d'asperges, pommes de terre, mâche, courge... et de fruits, cerises, abricots, pêches, pommes.

Pour un stand bien achalandé, il est revendeur de fruits et légumes hors production personnelle et favorise autant que possible les producteurs locaux...

Beaucoup d'entre vous ont déjà eu l'occasion de le rencontrer au mois de janvier !



À noter : Raphaël sera absent tout le mois de février pour ses congés annuels et son travail dans l'exploitation pour la taille des fruitiers. Il sera de retour début mars !

Et Marie n'est pas partie bien loin... nous avons désormais le plaisir de la voir tous les jours... chez Guillot !

COUBLE'FRUITS

Un projet qui mûrit et fleurit...

Voici quelques nouvelles de Couble'fruits, le verger participatif de Coublevie...

Notre projet d'aménagement du verger est arrivé en 2ème position lors du vote de la 1ère édition du budget participatif. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui l'ont soutenu.

Le verger est ouvert à tous. L'idée étant de planter, récolter les fruits et partager nos expériences tout en préservant la biodiversité de cet espace. Il est entretenu par les adhérents et aussi par le service des espaces verts de la Mairie pour la tonte et dernièrement l'installation des bancs.

En décembre, à 2 reprises, le chantier de nettoyage et plantation a été repoussé car la météo était trop pluvieuse. Ces travaux seront reprogrammés sur janvier ou février selon la météo. Nous vous attendons nombreux, vous êtes les bienvenus.



COUBL'ASSO



Si vous voulez nous rejoindre, c'est très simple : il vous suffit d'adhérer, 15€/famille pour une durée d'un an, du 1er avril au 31 mars de chaque année.

C'est ensemble que nous ferons de ce verger un lieu agréable.

Nous vous souhaitons une bonne année fruitée au verger 😊"

Le collectif de Couble'fruits

<https://www.helloasso.com/associations/couble-fruits>

Vous pouvez également suivre les actualités du verger sur notre page Facebook :

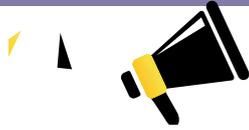
<https://facebook.com/Vergercitoyen>



vergercoublevie@gmail.com

FÉVRIER

organisé par Sourires retrouvés au profit des actions humanitaires au Cambodge

**DIMANCHE 2** 15H

Église de Coublevie
CONCERT « VERCORSICA »

**DIMANCHE 16** 14H30

Salle Chartreuse
THÉ DANSANT

VENDREDI 7 18H15

Salle Chartreuse
LOTO DE LA MFR DE COUBLEVIE

LUNDI 17 14H À 15H30

Mairie
CAFÉ DES AIDANTS
JE RESENS DE LA CULPABILITÉ

SAMEDI 15 10H À 17H

JOURNÉE PORTES OUVERTES
DE LA NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE

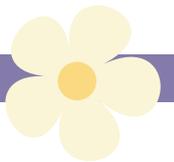
VENDREDI 21 20H

Salle Chartreuse
CONSEIL MUNICIPAL
avec le débat d'orientation budgétaire

SAMEDI 15 20H

Salle Chartreuse
SPECTACLE D'IMPRO

MARS

**SAMEDI 22**

MATINÉE VAGUE PROPRE
SOIRÉE CINEMA DE MONTAGNE

Organisé.es par le comité des fêtes dans le cadre des journées de l'environnement

RAPPEL

Vous souhaitez découvrir l'agenda et les idées sorties dans les communes alentour ?
Visitez la page tourisme du Pays Voironnais
<https://tourisme.paysvoironnais.com/agenda-sorties/>
et le site du PNRC
[https://www.parc-chartreuse.net/agir/culture-patrimoine/actualites-thematisees-culture/!](https://www.parc-chartreuse.net/agir/culture-patrimoine/actualites-thematisees-culture/)

PERMANENCES

Des permanences sont proposées en mairie régulièrement: permanences Architecte Conseil, Avocat et Médiation.

Pour connaître les prochaines dates de permanence, consultez le site web de la commune.

Sur RDV au 04 76 05 15 39.

MUSIQUE

**SOURIRES RETROUVES
ENSEMBLE VERCORSICA
CONCERT DE CHANTS CORSES**
Dimanche 2 février à 15h, Église de Coublevie

Un concert de chants corses avec l'ensemble «VERCORSICA» sous la direction de Joël Truffa, organisé également par Sourires Retrouvés

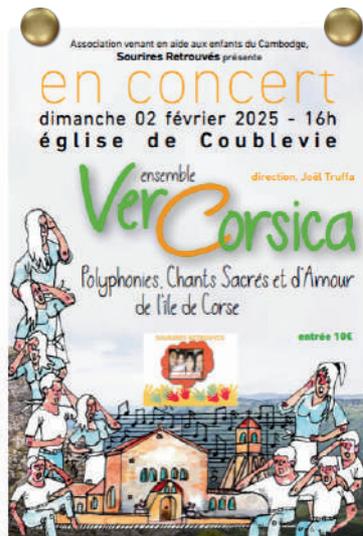
Entrée 10 euros.

Nous vous attendons nombreux!

Renseignements au :

 **06.26.93.77.15**

Le bénéfice de cette manifestation permettra de pérenniser le développement de notre infirmerie itinérante au Cambodge et la prise en charge d'enfants défavorisés à Sihanoukville.



LOTO

Loto de la MFR de Coublevie
7 février 2025 à 18h15, Salle Chartreuse

2€ le carton

Venez soutenir les projets pédagogiques des élèves de la MFR de Coublevie !

 **04.76.05.05.22**
mfr.coublevie@mfr.asso.fr

PORTES OUVERTES

**Journée portes ouvertes
à la nouvelle école
maternelle**
Samedi 15 février, de 10h à 17h

Vous souhaitez visiter la nouvelle école maternelle avant qu'elle n'ouvre ses portes aux enfants ?

Cette journée portes ouvertes est ouverte à tous ! Projet principal du mandat, inscrit dans la vision cœur de village, c'est aussi et avant tout un bâtiment remarquable, à la fois du point de vue écologique et fonctionnel. Un lieu magnifique, un véritable écrin pour inviter les enfants à découvrir le monde...

À découvrir !



Afin d'organiser au mieux cette journée, les **inscriptions sont obligatoires** via le QR code ci-dessus. Vous pouvez également vous inscrire en appelant l'accueil de la Mairie au 04 76 05 15 39

Attention : selon l'avancement de la levée des réserves du chantier (en cours), cette journée portes ouvertes pourra potentiellement être reportée... Nous vous invitons donc à consulter vos mails les jours précédents pour vous assurer que la visite aura bien lieu...

COUBLEVIE LOISIRS

L'association organise un Thé Dansant

Dimanche 16 février, salle Chartreuse à 14H30

Prix d'entrée, avec une boisson : 12 €

L'après-midi sera animée par l'orchestre Jean-Pierre FRANK.

Buffet et Buvette - nous vous attendons nombreux!

 **06.60.88.21.68**

Thé dansant

le 16 Février 2025 à 14 h 30
Salle Chartreuse à Coublevie

Animé par
l'orchestre
Jean-Pierre Frank



Organisé par Coublevie Loisirs
Participation: 12 euros (entrée + 1 boisson)
Réservation: 06 60 88 21 68 Buffet- buvette



Impro Show

SPECTACLE

Spectacle d'impro samedi 15 février, 20h, Salle Chartreuse

FESTIVAL LA RAMURE 4ÈME ÉDITION

Venez découvrir le festival d'improvisation qui enracine les arts spontanés dans le Pays Voironnais, organisé par le Voiron Impro Club du 7 au 16 février 2025.

Des spectacles, des ateliers, répartis entre le théâtre du Grand Arbre de La Murette, la salle des fêtes de Coublevie et le Centre des Cultures du Monde à Voiron.

Son objectif : valoriser les diverses facettes de l'improvisation théâtrale, dynamiser la vie culturelle en milieu rural en créant des moments de convivialité et d'humour qui renforcent le lien social et s'opposent à la morosité ambiante.

Le saviez-vous ?

Dans le cadre d'une démarche d'éducation culturelle et de sensibilisation, la compagnie Voiron Impro Club a pris part à un projet pédagogique spécial avec l'école d'Orgeoise de Coublevie pendant 8 semaines fin 2024.



La commune, en partenariat avec Scoblavu, vous propose le spectacle phare du festival !

Retenez dès maintenant votre soirée du **samedi 15 février à 20h** pour découvrir le Catch Impro, spectacle professionnel...

Ils viennent de Brest, Privas, Grenoble... Sous l'œil d'un arbitre implacable, ce sera l'affrontement de 2 équipes impitoyablement drôles et déterminées.

Dans une ambiance chauffée à blanc, les enfants s'amuse, les ados kiffent, les adultes se marrent. La soirée sera bonne... Qui l'emportera ?

À la salle Chartreuse. Buvette sur place proposée par Scoblavu

Plein tarif 16€/réduit 12€

Un tarif spécial de 9€ est réservé aux élèves de l'école d'Orgeoise.

Réservations vivement conseillées : www.voiron-impro.club

 **06 10 42 41 66**
bonjour@voiron-impro.club

MARIE-LOU JACQUES, NATUROPATHE CERTIFIÉE



Infirmière de formation, Naturopathe spécialisée en périnatalité, Thérapeute méthode JMV et praticienne en Massage Énergétique Drainant, j'accompagne les femmes dans la période périnatale grâce à une méthode naturelle alliant naturopathie et médecine traditionnelle chinoise. Mes accompagnements sont destinés aux femmes qui souhaitent mettre toutes les chances de leur côté pour concevoir, prendre soin d'elles et de leur bébé pendant et après la grossesse, savoir quoi manger, éviter les carences, réduire les maux de grossesse et du post-partum, se sentir sereines, retrouver de l'énergie et préparer l'arrivée de leur bébé.

Je vous reçois à mon cabinet au sein du C3, 235 impasse des coquelicots à Coublevie.

Pour toutes questions et demandes d'information vous pouvez me joindre

- par mail : marielou.naturopathe@gmail.com
- par téléphone : 06 62 37 79 22

Et consulter ma page de présentation sur l'annuaire en ligne Resalib: <https://www.resalib.fr/praticien/57827-marie-lou-jacques-naturopathe-coublevie>

ROSSI SERGE, ARCHITECTE

Un nouvel architecte s'est installé au Barthelon !

tél : 06 71 90 87 62

mail : rossiarchi38@orange.fr



LAURENT TRINDADE, TOURNEUR SUR BOIS

Installé sur la commune depuis 2020, vous m'avez probablement déjà rencontré lors des marchés de Noël ou des journées de l'environnement.

Le saviez-vous ? J'organise également des stages individuels d'initiation ou d'approfondissement au tournage sur bois.

Transformez un simple morceau de bois en une pièce unique que vous emporterez chez vous !

Le stage de 8h se déroulera sur deux demi journées de 4h.

N'hésitez pas à me contacter pour découvrir le contenu du stage !

trindadelaurent@gmail.com

Tél : 06 65 24 75 07



Vous exercez une activité professionnelle domiciliée sur la commune et souhaitez-vous faire connaître ?

Envoyez un message à : communication@coublevie.fr pour être référencé sur un de nos annuaires sur le site web de la commune, page « vivre à Coublevie ».

INFOS PRATIQUES

MÉDECINS : GARDE D'URGENCE LIBÉRALE

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Voiron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tous les cas, 7 jours/7.

INFIRMIERS

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur www.coublevie.fr Vivre à Coublevie > Vie de Village > Professions médicales et paramédicales.

PHARMACIES

Trouver au quotidien une pharmacie de garde.
Téléphone : 0 825 74 20 30
Internet : <https://www.servigardes.fr/pharmacies/15844/38500>

DENTISTES

Les permanences sont disponibles sur répondeur au 04.76.00.06.66

RÉVÉLEZ LE/LA PHOTOGRAPHE QUI EST EN VOUS !

Vous souhaitez partager vos meilleures photos dans votre Couble'Village ? N'hésitez pas à les partager en les envoyant à communication@coublevie.fr.

SI VOUS AVEZ DES INFORMATIONS À FAIRE PARAÎTRE

...dans le bulletin de la mairie, merci d'envoyer les éléments à l'adresse : communication@coublevie.fr au plus tard le 15 de chaque mois.

FESTIVAL

La Ramure

CATCH IMPRO

Brest, Privas, Grenoble...

Théâtre d'improvisation

SAMEDI 15 FÉVRIER - 20H
COUBLEVIE - SALLE DES FÊTES

CHEMIN D'ORGOISE (VENEZ EN VÉLO ;-))

PLEIN TARIF 16 € / RÉDUIT 12 €

AVEC :

AURELIA BRUNEL / SEBASTIEN CHAMBRES / MARIE DULAC
BENJAMIN HUET / FABIEN MILLE / PAUL NICHILLO



Centre des Cultures
du Monde **Voiron**

SCoBlaviU
de la Cité des Chemins

VoIRON
IMPRO
CLUB



*Réservations vivement
conseillées :*

www.voiron-impro.club

Infos : 06. 10. 42. 41.66

Spectacle sur une idée de l'Inédit Théâtre.

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique. PLATESV-D-2022-007606.

